

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Approbation du compte administratif 2009.

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain North, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2009 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité, le compte administratif dressé pour l'exercice 2009.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire,
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Approbation du compte de gestion 2009.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain North, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Décide, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Affectation du résultat d'exploitation 2009.

Le conseil municipal,

Vu l'adoption du compte administratif 2009,

Vu la concordance du CA 2009 avec le compte de gestion du receveur municipal,

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2009 qui s'élève à 61 774,21 €uros,

Sur proposition du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité membres présents, décide d'affecter l'intégralité de l'excédent d'exploitation 2009, soit 61 774,21 €uros au compte 1068 de la section d'investissement pour l'exercice 2010.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Recrutement d'une secrétaire de mairie sous contrat de droit privé et dans le cadre d'un « C.A.E. - Passerelle »

Le Maire informe l'assemblée :

Depuis le 1^{er} juin 2009, dans le cadre du Plan d'action pour l'emploi des jeunes, des « CAE - passerelle » peuvent être conclus pour des jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Ces contrats d'accompagnement dans l'emploi sont proposés, prioritairement aux collectivités territoriales, afin de permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle dans des métiers offrant des débouchés dans le secteur marchand.

Notre commune peut donc décider d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un jeune à s'insérer dans le monde du travail.

Un « C.A.E. passerelle » pourrait être créé au sein de la commune pour exercer les fonctions de **secrétaire de mairie** à raison de **20 heures** par semaine.

Ce contrat à durée déterminée serait conclu pour une période de 12 mois.

L'Etat prendra en charge 90 % du SMIC horaire brut et exonèrera les charges patronales.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un « C.A.E. – Passerelle » pour les fonctions de **secrétaire de mairie**, à temps partiel à raison de **20 heures par semaine**, à savoir 87 heures mensuelles, pour un **saire brut mensuel de 770,82 Euros**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3,

Vu la loi n° 2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,

Vu la circulaire D.G.E.F.P. n° 2009-19 du 29/05/2009 relative aux modalités de mise en œuvre du « C.A.E. - Passerelle » dans le cadre du plan jeunes,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec Pôle-Emploi,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

ADOPTÉ, à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire
Alain North

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Préparation d'un projet de délibération fixant les ratios d'avancement de grade

Le Maire informe l'assemblée :

Madame KRAFT Michèle, adjoint technique (échelle 03, échelon 10) remplit les conditions pour un avancement au grade au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe suite à la réussite de l'examen professionnel (liste d'admission du 15 décembre 2009).

Afin de procéder à cet avancement de grade, le conseil municipal doit préparer un projet de délibération fixant les ratios d'avancement de grade qui sera ensuite soumis au Comité Technique Paritaire pour avis.

Le conseil municipal,

DECIDE de retenir un ratio de 100 % et de prononcer les avancements de grade, sauf avis défavorable de l'autorité territoriale et sous réserve que la valeur professionnelle et les acquis d'expérience des agents le justifient, et de soumettre ce choix au Comité Technique Paritaire dans un projet de délibération.

ADOPTÉ, à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire
Alain North